

# Faisons de la santé publique une priorité au Timiskaming lors de l'élection municipale 2022

## Les municipalités influent sur la santé

Les membres du conseil municipal jouent un rôle important dans la santé et le bien-être de nos communautés. Les municipalités peuvent développer des politiques et offrir aux établissements, des programmes, des services et une gestion des urgences qui influent sur la santé et le bien-être de notre population et qui font de nos communautés de merveilleux endroits à vivre où tous peuvent s'épanouir.

Lorsque tout le monde a l'occasion de réaliser son plein potentiel de santé, nos communautés deviennent plus fortes, plus saines et plus dynamiques – quel bon rendement des investissements.

Dans le cadre des élections municipales de 2022, accordons de l'importance à la santé publique dans le Timiskaming.



## Pourquoi la santé publique est-elle importante?

Les Services de santé du Timiskaming (SST), l'un des 34 bureaux locaux de santé publique en Ontario, procurent des programmes et des services qui favorisent le bien-être, préviennent les maladies et les blessures et protègent la santé de la population. Comme l'a souligné la pandémie de la COVID-19, nous travaillons également à permettre une intervention et un rétablissement rapides, intégrés, sécuritaires et efficaces en cas d'urgence ayant des répercussions sur la santé publique. Notre travail, souvent effectué en collaboration avec des partenaires locaux et dans le cadre du plus vaste réseau de santé publique, résulte en une population plus saine et évite le recours aux ressources de santé coûteuses et rares.

Nous travaillons à communiquer aux résidents et aux décideurs de la région de prendre des décisions informées liées à la santé et au bien-être de notre population et de nos communautés.

**Dans le cadre des présentes élections municipales, nous demandons que les candidats municipaux et les électeurs réfléchissent aux importantes questions qui concernent la santé publique locale.**

# La santé mentale

## Le problème



Tout comme la santé physique, la santé mentale et le bien-être sont influencés par les milieux sociaux, économiques et physiques dans lesquels les gens travaillent, vivent, apprennent et se divertissent. Les populations défavorisées sur le plan socioéconomique sont disproportionnellement touchées par des problèmes et des difficultés liés à la santé mentale. **Sans santé mentale, il ne peut y avoir de santé.**

36 % des répondants au sondage « Signes vitaux » de la Temiskaming Foundation (2021) ont déclaré qu'ils n'avaient pas accès à des soins de santé mentale en temps opportun.<sup>i</sup>

Le bien-être mental est une préoccupation pour un nombre croissant d'Ontariens qui qualifient leur santé mentale d'assez bonne ou de mauvaise et qui déclarent avoir vécu des problèmes de santé mentale ou souffert d'une maladie mentale, particulièrement depuis le début de la pandémie. Presque la moitié des Ontariens estiment que la COVID-19 a joué un rôle majeur dans la détérioration de leur santé mentale.<sup>ii</sup>



## Rendement des investissements

Il est estimé que le fardeau économique de la maladie mentale au Canada s'élève à 51 milliards de dollars par année. Cela comprend les coûts de soins de santé et de perte de productivité, de même que les réductions de la qualité de vie liée à la santé.<sup>iii, iv</sup>

Environ de 1 à 5 enfants et jeunes en Ontario souffrent d'un problème de santé mentale<sup>v</sup>; 70 % des problèmes de santé mentale se manifestent durant l'enfance ou l'adolescence.<sup>vi</sup> Cela montre l'importance du dépistage précoce, de l'intervention rapide et de la prévention en amont, lesquels peuvent améliorer le rendement scolaire et les résultats en matière de santé tout au long de la vie.<sup>vii</sup>

## Que font les SST :

- Ils accroissent la sensibilisation à l'importance de la santé mentale au moyen de campagnes publiques.
- Ils appuient les lieux de travail en leur offrant des ressources en santé mentale et d'autres soutiens.
- Ils renforcent leur capacité en vue de livrer des programmes de prévention.
- Ils aident à réaliser le Plan de santé et de bien-être de la communauté du Timiskaming.

## Que peuvent faire les municipalités :

- Appuyer les stratégies qui ciblent les déterminants sociaux de la santé mentale, avec un accent particulier sur la réduction de la stigmatisation, l'accroissement de l'inclusion, l'appréciation de la diversité et la lutte contre la discrimination, le racisme, l'instabilité du logement, la pauvreté et les inégalités de revenus.
- Aider à appuyer les programmes de prévention précoce ciblant la santé mentale des jeunes.
- S'engager à promouvoir l'intégration au sein du réseau de santé mentale et à accroître la capacité du réseau.
- Appuyer la coordination et la mise en œuvre du Plan de santé et de bien-être de la communauté du Timiskaming.

# Un milieu environnement bâti sain

## Le problème



Un milieu bâti se définit comme tout élément de l'environnement aménagé par l'être humain et comprend les logements, les systèmes alimentaires, les milieux naturels, les réseaux de transport et les caractéristiques de conception du voisinage. La manière dont nos communautés sont conçues peut influencer sur de nombreux résultats de santé liés aux maladies chroniques, comme le cancer, la maladie cardiovasculaire et le diabète, de même que sur la santé mentale et le bien-être social.

Sur les 11 540 personnes qui se rendent au travail dans la région du Timiskaming, 9,8 % utilisent un mode de transport durable pour ce faire (transport en commun ou transport actif). Ce pourcentage est nettement inférieur au taux de 22,3 % enregistré en Ontario.<sup>viii</sup>

L'activité physique a des bienfaits reconnus pour la santé physique et mentale. Un bon nombre de personnes ne conduisent pas en raison de leur âge, de leur revenu, de leur capacité ou par simple choix. Le transport actif (qui consiste à remplacer les déplacements en voiture par la marche ou le vélo) est une façon idéale pour les personnes bien occupées d'inclure une activité saine dans leur vie.<sup>ix</sup> Les quartiers et les rues plus propices à la marche et plus sûrs pour les cyclistes encouragent le transport actif et profitent aux personnes de tout âge, peu importe leur revenu.<sup>x</sup>

Un réseau de transport en commun efficace peut accroître l'équité sociale et en santé. Il peut aussi offrir des avantages environnementaux. L'accès à un réseau de transport en commun efficace offre un moyen autonome d'accéder à l'emploi et aux services essentiels et permet aux personnes à plus faible revenu de consacrer une plus grande part de leur revenu à l'alimentation, à l'habillement et au logement. Les bienfaits du transport en commun sont encore plus marqués lorsque les véhicules sont électriques et n'émettent aucun polluant.<sup>xi</sup>

## Rendement des investissements



Le coût moyen de possession d'un véhicule au Canada est de 8 600 \$ à 13 000 \$ par année.<sup>xii</sup> En rendant les déplacements sécuritaires et pratiques en offrant des modes de transport en commun, des trottoirs et des pistes cyclables, nous

réduisons les coûts annuels de transport des domiciles et rendons la vie plus abordable et plus équitable pour tous les résidents.

Les municipalités qui offrent des voies de transport actif, des choix de transport en commun et des installations destinées à l'activité physique peuvent encourager le tourisme et ont le potentiel de réaliser un bon rendement des investissements.<sup>xiii</sup>

## Que font les SST :

- Ils mènent des campagnes de sensibilisation du public à la sécurité des piétons, des cyclistes et des automobilistes.
- Ils collaborent avec les écoles et les municipalités en vue d'encourager le transport actif et d'accroître la sécurité routière pour tous les usagers des routes.
- Ils procurent des recherches et des données en vue d'informer les projets d'aménagement et de transport locaux.

## Que peuvent faire les municipalités :

- Incorporer les principes de la conception d'une communauté saine et de l'aménagement sain du territoire dans toute planification officielle.
- Améliorer l'infrastructure communautaire en vue de favoriser les déplacements actifs et le transport en commun.
- Collaborer avec les groupes communautaires afin de créer des espaces publics sains, dynamiques et inclusifs qui répondent aux besoins de la communauté.
- Protéger et améliorer les parcs et les espaces verts en y aménageant des éléments qui en accroissent l'accessibilité et l'intérêt pour les personnes de tout âge et de toute compétence.

# Le changement climatique



## Le problème

Le changement climatique constitue la plus grande menace pour la santé à laquelle le monde est confronté dans le 21<sup>e</sup> siècle. Le nombre croissant d'incendies de forêt, de vagues de chaleur et de phénomènes météorologiques importants ne fait qu'aggraver les défis continus que doivent surmonter les systèmes sociaux, économiques et écologiques.<sup>xiv</sup> Parmi les risques climatiques ayant été cernés pour l'Ontario, notons les infrastructures physiques vulnérables (telles que les réseaux de distribution d'eau et de collecte des eaux usées, l'infrastructure de transport, les immeubles, l'infrastructure énergétique et l'infrastructure des télécommunications), les effets négatifs sur les écosystèmes terrestres et aquatiques et l'aggravation des inégalités en santé humaine.<sup>xv</sup>

D'ici 2050, le changement climatique dans le Timiskaming devrait donner lieu à une hausse dans le nombre de vagues de chaleur et à une augmentation du nombre de cas de cancer de la peau attribuables à une exposition au rayonnement ultraviolet.<sup>xvi</sup>

Les Ontariens génèrent près de 3,6 millions de tonnes de déchets alimentaires et organiques par année. Plus de 60 % des déchets alimentaires de l'Ontario sont envoyés dans des sites d'enfouissement. L'enfouissement de ces matières crée du méthane, un gaz à effet de serre 28 fois plus nuisible que le dioxyde de carbone, et contribue au changement climatique.<sup>xvii</sup>

Le secteur des transports est la principale source d'émissions nocives pour le climat, étant responsable de 35 % des émissions de gaz à effet de serre en Ontario.<sup>xviii</sup>

Les municipalités jouent un rôle clé dans l'atténuation des changements climatiques, dans l'adaptation à ces changements et dans la gestion des répercussions locales de ces changements. Leurs efforts en ce sens ont, à leur tour, des répercussions sur la santé physique et mentale. Les investissements dans l'action locale pour le climat procurent de nombreux avantages sociaux, environnementaux et en santé.



## Rendement des investissements

Les avantages de l'action climatique pour la santé sont bien compris et procurent d'importants arguments en faveur du changement transformateur. Alors que les secteurs du gouvernement et de la santé se rétablissent de la pandémie de COVID-19, il est possible d'inclure des initiatives axées sur la santé et le climat dans les décisions d'orientation et de planification.<sup>xix</sup>

## Que font les SST :

- Ils appuient les initiatives alimentaires locales afin de réduire les déchets alimentaires.
- Ils favorisent la sensibilisation locale aux risques climatiques et aux possibilités d'accroître la résilience communautaire.
- Ils offrent du soutien aux initiatives climatiques municipales. Ils offrent une perspective sur l'interaction entre les risques climatiques, les possibilités d'atténuation et d'adaptation et la santé publique de la communauté.
- Ils améliorent la programmation existante, procurant des avantages à la fois au chapitre du changement climatique et de la santé.

## Que peuvent faire les municipalités :

- Tenir compte des changements climatiques dans la gouvernance, le fonctionnement, la planification communautaire, les services et la prestation de ceux-ci.
- Investir dans le transport en commun et le transport actif afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'accroître l'activité physique.
- Investir dans le système alimentaire local et adopter des politiques et des programmes qui créent une culture d'initiatives alimentaires durables et de réduction et de réacheminement des déchets alimentaires.
- Élaborer et mettre en œuvre un plan d'action pour le climat qui inclut des initiatives d'atténuation et d'adaptation, renforce les engagements, établit des cibles, des échéances et des objectifs clairs et prévoit des systèmes de responsabilisation pouvant être mesurés et évalués afin de suivre les progrès.<sup>xx</sup>

# La sécurité alimentaire et la sécurité de revenu

## Le problème



L'insécurité alimentaire, c'est lorsqu'une personne n'a pas assez d'argent pour acheter de la nourriture et d'autres nécessités.

Le revenu est le facteur le plus important de prédiction de l'insécurité alimentaire chez les particuliers et les familles au Canada.

En 2019, le coût d'une saine alimentation dans le Timiskaming pour une famille de quatre personnes se chiffrait à 950 \$ par mois (ou 219,27 \$ par semaine).<sup>xxi</sup> La pandémie a aggravé l'insécurité alimentaire en accroissant le prix des aliments et en augmentant le coût de la vie.<sup>xxii</sup>

Presque un quart des domiciles du Timiskaming qui comprennent des enfants de 4 à 17 ans vivent dans l'insécurité alimentaire (2017-2018). Ceci est plus de deux fois le taux enregistré en Ontario.<sup>xxiii</sup>

Une famille sur 10 dans le Timiskaming vit dans l'insécurité alimentaire et 17,5 % de la population du Timiskaming vit avec un faible revenu.<sup>xxiv</sup>

L'insécurité alimentaire est plus répandue parmi les domiciles à faible revenu, les familles monoparentales dirigées par une femme, les personnes qui louent un logement et les personnes qui s'identifient comme Autochtones, personnes noires ou personnes de couleur.<sup>xxv</sup>

**La pauvreté est la principale cause de l'insécurité alimentaire. Pour lutter contre l'insécurité alimentaire, il nous faut des solutions visant à augmenter le revenu des gens.**



## Rendement des investissements

Les adultes dans les domiciles vivant dans l'insécurité alimentaire sont plus susceptibles de souffrir d'une affection chronique, comme le diabète, l'hypertension artérielle et l'anxiété. Les enfants dans de tels ménages sont plus susceptibles de souffrir d'un problème de santé mentale et les adolescents courent un plus grand risque de dépression, d'anxiété sociale et de suicide.

Les familles vivant dans une très grande insécurité alimentaire engagent de plus grandes dépenses de santé que les domiciles en situation de sécurité alimentaire.<sup>xxvi</sup>

L'insécurité alimentaire a le potentiel d'empêcher les personnes dans cette situation de participer pleinement à la communauté locale en nuisant à leur santé générale et, plus particulièrement, à leur santé mentale

## Que font les SST :

- Ils demandent aux gouvernements fédéral et provincial d'adopter des politiques éprouvées en matière de revenus pour lutter contre l'insécurité alimentaire, notamment une garantie de revenu de base.<sup>xxvii</sup>
- Ils surveillent l'abordabilité des aliments dans leur région de desserte.

## Que peuvent faire les municipalités :

Assurer la sécurité de revenu en prenant les mesures suivantes :

- Investir dans le logement abordable et le transport en commun accessible.
- Appuyer les coalitions de lutte contre la pauvreté et les réseaux communautaires d'action alimentaire et collaborer avec ceux-ci.
- Favoriser les initiatives locales qui renforcent la résilience économique des personnes à très faible revenu et des groupes victimes de racisme systémique, notamment :
  - Une aide gratuite à la production de déclarations de revenus;
  - Du soutien ciblé et une formation pour assurer l'accès aux emplois au revenu suffisant et aux avantages sociaux décents.
- Militer pour des politiques et des programmes fédéraux et provinciaux qui garantissent un revenu adéquat pour tous.
- Se faire le champion du salaire de subsistance dans le Timiskaming.

# La lutte contre le racisme

## Le problème



La racialisation, c'est le processus par lequel les sociétés assoient la notion que les races sont bien réelles, différentes et inégales. Les catégories raciales ne s'ancrent ni dans la science ni dans la biologie, mais se fondent plutôt sur les différences sur lesquelles les sociétés choisissent de mettre l'accent, notamment la couleur de la peau, la langue, la culture, la religion et le lieu de naissance.

Le sondage de la Temiskaming Foundation, « Signes vitaux », a révélé que 27 % des répondants croient que le Timiskaming est sous la moyenne ou faible pour ce qui est d'accepter des personnes de différents milieux culturels et groupes socioéconomiques et que 26 % des répondants croient que le Timiskaming est sous la moyenne ou faible pour favoriser, apprendre et respecter la culture, les valeurs et les traditions autochtones.<sup>xxviii</sup>

Les groupes racialisés au Canada font couramment l'objet de discrimination. Chez les populations racialisées, la pandémie de COVID-19 a aggravé les traumatismes causés par la discrimination et le racisme. Les manifestations animées par des actes et des symboles de haine, de sectarisme, de racisme, d'antisémitisme et de discrimination n'ont fait qu'intensifier ces traumatismes.

Le racisme systémique (lorsqu'un établissement ou un groupe d'établissements crée ou maintient une inégalité raciale) et la discrimination ont entraîné une répartition inégale des ressources, notamment au chapitre du revenu, de l'éducation, de l'emploi, du logement et des soins de santé, ce qui a nui à la santé mentale et physique des populations racialisées. Le racisme systémique est souvent causé par des biais cachés dans les politiques, les pratiques et les processus qui profitent à certaines personnes ou les désavantagent en raison de leur race.

**Nous avons besoin de progrès concrets pour rendre les collectivités canadiennes plus équitables pour tout le monde.**



## Rendement des investissements

Les adultes dans les résidences vivant dans l'insécurité alimentaire sont plus susceptibles de souffrir d'une La réduction des inégalités raciales et ethniques grâce à l'adoption de politiques progressistes améliorera les perspectives économiques et accroîtra les revenus des personnes racialisées, donnant lieu, en bout de ligne, à une économie plus solide qui profitera à tous.<sup>xxix</sup>

## Que font les SST :

- Ils aident à coordonner et à mettre en œuvre le Plan de santé et de bien-être de la communauté du Timiskaming.
- Ils accroissent la sensibilisation au fait que la race est un déterminant social de la santé.
- Ils font la promotion des services de santé publique adaptés à la culture.
- Ils recherchent des possibilités de s'allier aux communautés et aux autres secteurs qui désirent lutter contre le racisme, promouvoir l'inclusion et l'appartenance sociales et participer à l'élaboration de politiques pour lutter contre le racisme.
- Ils reconnaissent et appuient les droits des personnes autochtones, y compris des membres des Premières Nations, des Inuits et des Métis, leur permettant d'établir leurs propres voies et de prendre des décisions relatives à leurs communautés, à leur santé et à leur subsistance.

## Que peuvent faire les municipalités :

- Appuyer la coordination et la mise en œuvre du Plan de santé et de bien-être de la communauté du Timiskaming.
- Encourager la création d'espaces communautaires inclusifs pour tous.
- Collaborer avec les organismes communautaires et les autorités locales chargées de l'application de la loi en vue d'établir et d'appuyer des façons de cerner et de surveiller les actes de discrimination et de racisme (comme les crimes motivés par la haine) et d'intervenir.
- Respecter et assumer toutes les responsabilités prévues par les Appels à l'action de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada (p. ex., respecter les traités conclus avec les Premières Nations et respecter les responsabilités gouvernementales prévues par chaque traité).<sup>xxx</sup>
- Pour obtenir des renseignements additionnels sur la manière dont les municipalités peuvent commencer à lutter contre le racisme et la discrimination ou améliorer les initiatives en ce sens, consultez le [Guide d'initiation à la lutte contre le racisme et la discrimination à l'intention des municipalités de la Commission ontarienne des droits de la personne](#).<sup>xxxi</sup>

# La consommation de substances

## Le problème



La pandémie a augmenté les disparités entre les communautés et a touché de façon disproportionnée les personnes qui consomment des substances. De nombreux déterminants sociaux de la santé peuvent contribuer à augmenter la consommation, comme la pauvreté, le manque de logements abordables, la situation d'emploi, les traumatismes et la discrimination, mais aussi les milieux sociaux et physiques.

Le Nord de l'Ontario est particulièrement touché par la crise des opioïdes. Selon les statistiques qu'a publiées le Bureau du coroner en chef de l'Ontario, les bureaux de santé ayant enregistré les cinq plus hauts taux de décès dus aux opioïdes en 2020 se situaient tous dans le Nord de l'Ontario. En tout, plus de 4 000 Ontariens sont morts d'un empoisonnement aux drogues en 2021. De janvier à août 2022, la région de desserte des SST a enregistré 9 décès soupçonnés d'être liés à des drogues, comparativement à 4 décès pendant toute l'année précédente.<sup>xxxii</sup>

**Il est crucial d'agir et d'apporter un changement.**



## Rendement des investissements

En Ontario, la consommation de substances coûte près de 17,4 milliards de dollars par année à notre société (2017) (cela comprend les coûts de soins de santé, de perte de productivité et de justice pénale, de même que d'autres coûts directs). L'alcool et le tabac coûtent plus que toutes les autres substances combinées à l'économie et à la santé publique en Ontario.<sup>xxxiii</sup>

## Que font les SST :

- Ils codirigent l'élaboration de la Stratégie contre les drogues et l'alcool du Timiskaming en partenariat avec plusieurs organismes communautaires. Cette stratégie est informée par les traumatismes, se fonde sur la sécurité culturelle et s'appuie sur les expériences vécues de la consommation.
- Ils aident à coordonner et à mettre en œuvre le Plan de santé et de bien-être de la communauté du Timiskaming.

- Ils procurent gratuitement des fournitures et des services de réduction des méfaits en vue d'assurer l'accès des personnes qui consomment des drogues à de l'équipement stérile et à de la naloxone afin de réduire l'incidence et la prévalence des infections transmises par le sang et d'autres méfaits.
- Ils luttent contre la stigmatisation dans la communauté en menant des campagnes antistigmatisation et font la promotion de la Journée de sensibilisation aux surdoses.
- Ils accroissent la sensibilisation aux directives de consommation d'alcool à faible risque et aux recommandations pour l'usage du cannabis à moindre risque.
- Ils plaident en faveur d'une politique de santé publique qui comprend la décriminalisation de la consommation de substances.<sup>xxxiv</sup>

## Que peuvent faire les municipalités :

- Appuyer et mettre en œuvre les recommandations de la Stratégie contre les drogues et l'alcool du Timiskaming qui relèvent de la compétence municipale.
- Appuyer la coordination et la mise en œuvre du Plan de santé et de bien-être de la communauté du Timiskaming.
- Se procurer ou acheter des récipients pour l'élimination des objets tranchants à installer à l'extérieur afin de réduire le problème des seringues et d'autres matériaux pour drogues jetés un peu partout dans la communauté.
- Appuyer les efforts déployés à l'échelle locale pour réduire les méfaits.
- Améliorer les politiques municipales relatives à l'alcool et les passer en revue régulièrement, planifier et mettre en œuvre des interventions liées à la consommation de l'alcool et d'autres leviers politiques en vue de réduire les risques et les méfaits attribuables à la consommation d'alcool.
- Continuer de faire preuve de leadership en matière de contrôle du tabac, du vapotage et du cannabis en utilisant le pouvoir législatif local pour limiter la consommation et réduire l'exposition dans les régions et les domaines non visés par la législation provinciale. Ce peut comprendre l'émission de permis et la réglementation de l'emplacement des points de vente du tabac, de même que l'interdiction du tabagisme dans les lieux où des enfants et des jeunes passent du temps, comme les plages et les terrains où sont tenues des foires.

# La santé buccodentaire

## Le problème



La santé buccodentaire constitue une importante partie de la santé et du bien-être général d'une personne. Pourtant, il est estimé que chaque année, trois millions de personnes en Ontario ne vont pas chez le dentiste parce qu'elles n'en ont simplement pas les moyens.

Une mauvaise santé buccodentaire réduit la qualité de vie, peu importe l'âge. De même, si les soins dentaires sont trop chers, l'état de santé empire, ne laissant souvent pour seule option qu'une visite aux urgences dans un hôpital de l'Ontario. En 2020, l'on a enregistré en Ontario 76 171 visites aux urgences liées à des problèmes de santé buccodentaire (à la fois traumatiques et non traumatiques), dont **754** dans le Timiskaming (ce qui représente une hausse par rapport aux 590 visites enregistrées dans le Timiskaming en 2015-2016).<sup>xxxv</sup>

La fluoruration des réserves d'eau potable constitue un moyen économique et équitable d'accroître la protection contre la carie à l'échelle de la communauté.<sup>xxxvi</sup>

Les soins dentaires sont exclus de l'Assurance-santé de l'Ontario et un bon nombre de travailleurs ne bénéficient pas de prestations de maladie au travail. Il existe des programmes pour les enfants et les aînés, de même qu'une diversité de programmes inadéquats pour les adultes bénéficiant d'une aide sociale. Toutefois, il n'existe aucun programme public de santé buccodentaire pour les adultes qui n'ont pas les moyens de payer eux-mêmes pour les soins dentaires préventifs et actifs.



## Rendement des investissements

Santé Canada estime qu'au Canada, les adultes perdent 4,15 millions de jours de travail chaque année pour consulter un dentiste ou prendre un jour de congé de maladie à cause d'un problème buccodentaire.<sup>xxxvii</sup> Il est estimé que 38 millions de dollars sont dépensés au sein du système de soins de santé pour des problèmes dentaires, où les patients reçoivent un traitement antidouleur ou des soins pour d'autres complications, mais aucun traitement pour le problème dentaire sous-jacent.<sup>xxxviii</sup>

Il est estimé que chaque dollar investi dans la fluoruration de l'eau potable peut mener à des économies de 5 \$ à 93 \$ par personne au chapitre des frais de traitements dentaires.<sup>xxxix</sup> Les municipalités dans le Timiskaming n'ajoutent actuellement pas de fluorure dans l'eau.

## Que font les SST :

- Ils assurent la livraison du programme Beaux sourires Ontario aux enfants admissibles de 17 ans et moins et du Programme ontarien de soins dentaires pour les aînés aux personnes admissibles à faible revenu âgées de 65 ans et plus.
- Ils offrent un dépistage dentaire dans toutes les écoles publiques de la région, ainsi qu'un dépistage et l'application d'un vernis fluoré aux enfants dans les garderies agréées et les centres ON y va.
- Ils appuient les efforts d'éducation et de sensibilisation sur la santé buccodentaire.

## Que peuvent faire les municipalités :

- Appuyer la fluoruration des réserves d'eau municipales (lorsque la concentration de fluorure dans les sources d'eau potable est inférieure à la concentration recommandée par Santé Canada) en vue de protéger la population contre la carie.
- Encourager le gouvernement provincial à mettre sur pied un programme de santé buccodentaire financé à l'intention des Ontariens **de tout âge** qui vivent sur de faibles revenus avant l'échéance proposée de 2025.<sup>xvi</sup>

# Autres questions clés touchant la santé publique

Les municipalités jouent aussi un rôle important dans les questions ci-dessous :

- **L'ÉQUITÉ NUMÉRIQUE** > Les municipalités doivent appuyer les stratégies qui accélèrent l'avancement de l'équité numérique et qui assurent la connexion de tout un chacun à des technologies et à des services numériques abordables de qualité, connectés à Internet.
- **DES CONGÉS DE MALADIE PAYÉS** > Les municipalités doivent plaider auprès des gouvernements provincial et fédéral pour des politiques qui garantissent universellement des congés de maladie payés pour tous les travailleurs, au plein salaire de ceux-ci, et qui prévoient au moins sept jours de congés de maladie payés.
- **UN ACCÈS ABORDABLE AUX LOISIRS** > Les municipalités doivent collaborer avec des partenaires communautaires en vue d'offrir toute une variété d'activités récréatives gratuites et abordables aux personnes de tout âge et de toute compétence.
- **DES ESPACES PROPICES À L'ALLAITEMENT MATERNEL** > Les municipalités doivent favoriser, encourager et protéger l'allaitement maternel dans les lieux publics municipaux en adoptant une résolution à cet effet et en transformant les communautés en des endroits plus propices à l'allaitement maternel. Elles doivent aménager des pièces dans les immeubles publics pour les personnes ayant besoin d'un lieu privé et confortable. Elles doivent encourager les employeurs, les restaurants et les exploitants de magasins à mettre en œuvre une politique à l'appui de l'allaitement maternel et à promouvoir l'allaitement dans leurs établissements.
- **DES SERVICES DE SANTÉ PUBLIQUE LOCAUX FIABLES** > Les municipalités doivent exiger que le gouvernement provincial appuie les bureaux de santé publique locaux en vue de garantir que tous les Ontariens puissent obtenir les services de santé publique dont ils ont besoin au moment et à l'endroit où ils en ont besoin.<sup>x1</sup>

## Références

- <sup>i</sup> The Temiskaming Foundation. (2021). *Signes vitaux de la Temiskaming Foundation*, p. 30. [https://ttfvitalsigns.ca/wp-content/uploads/2022/02/TTF\\_Vital\\_Signs\\_FR\\_WEB.pdf](https://ttfvitalsigns.ca/wp-content/uploads/2022/02/TTF_Vital_Signs_FR_WEB.pdf).
- <sup>ii</sup> Association canadienne pour la santé mentale (Ontario) et Pollara Strategic Insights. (3<sup>e</sup> vague, mars 2021). *CMHA Mental Health during COVID-19 Ontario Survey*.
- <sup>iii</sup> Smetanin *et al.* (2011). *The Life and Economic Impact of Major Mental Illnesses in Canada: 2011 to 2041*. RiskAnalytica, au nom de la Commission de la santé mentale du Canada, 2011.
- <sup>iv</sup> Lim *et al.* (2008). A new population-based measure of the burden of mental illness in Canada. *Chronic Diseases in Canada*, 28: 92-98.
- <sup>v</sup> MHADEF Research Team. (2015). *The Mental Health of Children and Youth in Ontario: A Baseline Scorecard*. Institute for Clinical Evaluative Sciences.
- <sup>vi</sup> Gouvernement du Canada. (2006). *Aspect humain de la santé mentale et de la maladie mentale au Canada*. Ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux du Canada.
- <sup>vii</sup> Association canadienne pour la santé mentale. (Sans date). *Child and Youth Mental Health*. Renseignements obtenus le 13 septembre 2022 du site <https://ontario.cmha.ca/mental-health/child-and-youth-mental-health/>.
- <sup>viii</sup> The Temiskaming Foundation. (2021). *Signes vitaux de la Temiskaming Foundation*, p. 29. [https://ttfvitalsigns.ca/wp-content/uploads/2022/02/TTF\\_Vital\\_Signs\\_FR\\_WEB.pdf](https://ttfvitalsigns.ca/wp-content/uploads/2022/02/TTF_Vital_Signs_FR_WEB.pdf).
- <sup>ix</sup> Decent Work & Health Network. (2022). *Prescription for a healthy pandemic recovery: Decent work for all*. Consulté le 25 avril 2022 : [2022-04 DWHN Report.pdf - Google Drive](https://www.dwhn.ca/2022-04-DWHN-Report.pdf).
- <sup>x</sup> Perrotta, K. (2021). *Active Travel – Good for health, social equity and the planet!* Canadian Health Association for Sustainability and Equity. <https://chasecanada.org/2021/11/09/active-travel-good-for-health-social-equity-and-the-planet/>.
- <sup>xi</sup> Perrotta, K. (2021). *Active Travel – Good for health, social equity and the planet!* Canadian Health Association for Sustainability and Equity. <https://chasecanada.org/2021/11/09/active-travel-good-for-health-social-equity-and-the-planet/>.
- <sup>xii</sup> Alini, E. (2017). *Own a car? You won't believe how much that's costing you every year*. Global News. Consulté le 13 septembre 2022 : <https://globalnews.ca/news/3832649/car-ownership-costs-public-transit-canada/>.
- <sup>xiii</sup> Share the Road. (2018). *#BikesCanDoThat*. Consulté le 13 septembre 2022 : <https://www.sharetheroad.ca/bikes-can-do-that--s17403>.
- <sup>xiv</sup> The Lancet. (2022). The Lancet Countdown on health and climate change. Consulté le 13 septembre 2022 : <https://www.thelancet.com/countdown-health-climate/about>.
- <sup>xv</sup> Warren, F., Lulham, N. et Lemmen, D.S. (2021). *Le Canada dans un climat en changement : Le rapport sur les Perspectives régionales*. Gouvernement du Canada, Ottawa (Ontario). <https://changingclimate.ca/regional-perspectives/fr/chapitre/3-0/>.
- <sup>xvi</sup> Gough, W., Anderson, V., Herod, K. (2016). *Étude de modélisation de l'Ontario sur le changement climatique et la santé*. University of Toronto, ministère de la Santé et des Soins de longue durée. [https://www.health.gov.on.ca/fr/common/ministry/publications/reports/climate\\_change\\_toolkit/climate\\_change\\_health\\_modeling\\_study.pdf](https://www.health.gov.on.ca/fr/common/ministry/publications/reports/climate_change_toolkit/climate_change_health_modeling_study.pdf)
- <sup>xvii</sup> Gouvernement de l'Ontario. (2020). *L'Ontario propose de réduire encore davantage les déchets alimentaires acheminés dans les lieux d'enfouissement*. Consulté le 13 septembre 2022 : <https://news.ontario.ca/fr/release/58603/lontario-propose-de-reduire-encore-davantage-les-dechets-alimentaires-achemines-dans-les-lieux-denfouissement>.
- <sup>xviii</sup> Gouvernement du Canada. (2022). *Profils énergétiques des provinces et territoires – Ontario*. Consulté le 13 septembre 2022 : <https://www.cer-rec.gc.ca/fr/donnees-analyse/marches-energetiques/profils-energetiques-provinces-territoires/profils-energetiques-provinces-territoires-ontario.html>.
- <sup>xix</sup> Organisation mondiale de la Santé. (2021). *COP26 special report on climate change and health: the health argument for climate action*. Organisation mondiale de la Santé. <https://www.who.int/publications/i/item/9789240036727>.
- <sup>xx</sup> Climate Action Timiskaming. (2020). *Temiskaming Shores GHG Plan. Key Points for Discussion*. [https://acrobat.adobe.com/link/track?uri=urn%3Aaaid%3Ausc%3Ad0e9a83a-d174-42ed-9576-21c22c649eb8&fbclid=IwAR3F3yRkJRENGNpQ6Hw1IOB-iZdtb-hMlajzaiUhg4fE5\\_IHwEEK7kktuYc#pageNum=6](https://acrobat.adobe.com/link/track?uri=urn%3Aaaid%3Ausc%3Ad0e9a83a-d174-42ed-9576-21c22c649eb8&fbclid=IwAR3F3yRkJRENGNpQ6Hw1IOB-iZdtb-hMlajzaiUhg4fE5_IHwEEK7kktuYc#pageNum=6).
- <sup>xxi</sup> Services de santé du Timiskaming. (2019). *Insécurité alimentaire dans le Timiskaming – Le coût d'une saine alimentation dans le district de Timiskaming (infographie)*. Consulté le 13 septembre 2022 : [https://www.timiskaminghu.com/default.aspx?content\\_id=444&website\\_language\\_id=4](https://www.timiskaminghu.com/default.aspx?content_id=444&website_language_id=4).
- <sup>xxii</sup> PROOF Food Insecurity Policy Research. (2022). *What does record inflation mean for household food insecurity in Canada?* Consulté le 13 septembre 2022 : <https://proof.utoronto.ca/what-does-record-inflation-mean-for-household-food-insecurity-in-canada/#:~:text=What%20is%20the%20potential%20impact,are%20forced%20to%20make%20compromises>.
- <sup>xxiii</sup> Services de santé du Timiskaming. (2019). *Insécurité alimentaire dans le Timiskaming – Le coût d'une saine alimentation dans le district de Timiskaming (infographie)*. Consulté le 13 septembre 2022 : [https://www.timiskaminghu.com/default.aspx?content\\_id=444&website\\_language\\_id=4](https://www.timiskaminghu.com/default.aspx?content_id=444&website_language_id=4).
- <sup>xxiv</sup> Services de santé du Timiskaming. (2019). *Insécurité alimentaire dans le Timiskaming – Le coût d'une saine alimentation dans le district de Timiskaming (infographie)*. Consulté le 13 septembre 2022 : [https://www.timiskaminghu.com/default.aspx?content\\_id=444&website\\_language\\_id=4](https://www.timiskaminghu.com/default.aspx?content_id=444&website_language_id=4).
- <sup>xxv</sup> Tarasuk V, Mitchell A. (2020). *Household food insecurity in Canada, 2017-18*. Toronto: Research to identify policy options to reduce food insecurity (PROOF). Consulté le 25 avril 2022 : <https://proof.utoronto.ca/resources/proof-annual-reports/household-food-insecurity-in-canada-2017-2018/>.
- <sup>xxvi</sup> Diététistes en santé publique de l'Ontario. (2020). *Position Statement and Recommendations on Responses to Food Insecurity*. [https://www.odph.ca/upload/membership/document/2021-04/ps-eng-corrected-07april21\\_3.pdf](https://www.odph.ca/upload/membership/document/2021-04/ps-eng-corrected-07april21_3.pdf).
- <sup>xxvii</sup> Diététistes en santé publique de l'Ontario. (2020). *Position Statement and Recommendations on Responses to Food Insecurity*. [https://www.odph.ca/upload/membership/document/2021-04/ps-eng-corrected-07april21\\_3.pdf](https://www.odph.ca/upload/membership/document/2021-04/ps-eng-corrected-07april21_3.pdf).
- <sup>xxviii</sup> The Temiskaming Foundation. (2021). *Signes vitaux de la Temiskaming Foundation*, p. 20. [https://ttfvitalsigns.ca/wp-content/uploads/2022/02/TTF\\_Vital\\_Signs\\_FR\\_WEB.pdf](https://ttfvitalsigns.ca/wp-content/uploads/2022/02/TTF_Vital_Signs_FR_WEB.pdf)
- <sup>xxix</sup> American Progress. (2015). Fact Sheets: Economic Benefits of Reducing Racial and Ethnic Inequality. Consulté le 13 septembre 2022 : <https://www.americanprogress.org/article/fact-sheets-economic-benefits-of-reducing-racial-and-ethnic-inequality/>.
- <sup>xxx</sup> Alberta Urban Municipalities Association. (2021). *A Municipal Guide to the Truth and Reconciliation Commission's Call's to Action*. [https://www.abmunis.ca/sites/default/files/Advocacy/Programs\\_Initiatives/WIC/a\\_municipal\\_guide\\_to\\_the\\_trcs\\_calls\\_to\\_action\\_july\\_2021.pdf](https://www.abmunis.ca/sites/default/files/Advocacy/Programs_Initiatives/WIC/a_municipal_guide_to_the_trcs_calls_to_action_july_2021.pdf)
- <sup>xxxi</sup> Commission ontarienne des droits de la personne. (2010). *Guide d'initiation à la lutte contre le racisme et la discrimination à l'intention des municipalités*. <https://www.ohrc.on.ca/sites/default/files/Anti-racism%20guide%20French%20revised%20June%2018.21.pdf>.
- <sup>xxxii</sup> Bureau du coroner en chef de l'Ontario. (2022). Monthly Suspected Drug-Related Deaths Summary Table, Ontario.
- <sup>xxxiii</sup> Coûts et méfaits de l'usage de substances au Canada. (2017). *Coûts totaux attribuables à l'usage de substances, Canada, 2017. (instrument de données)*. Consulté le 13 septembre 2022 : <https://www.ccsa.ca/sites/default/files/2019-04/CSUCH-Canadian-Substance-Use-Costs-Harms-Report-2018-fr.pdf>.
- <sup>xxxiv</sup> Humeniuk, W. (2022). *Decriminalization of Substance Use: Board of Health Briefing Report*. Services de santé du Timiskaming. [https://www.timiskaminghu.com/websites/timiskaminghu.com/files/Board%20of%20Health/Item%2010a-Briefing%20Note%20For%20Action\\_Decriminalization%20of%20Substance%20Use\\_2022.pdf](https://www.timiskaminghu.com/websites/timiskaminghu.com/files/Board%20of%20Health/Item%2010a-Briefing%20Note%20For%20Action_Decriminalization%20of%20Substance%20Use_2022.pdf).
- <sup>xxxv</sup> Ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario, IntelliHEALTH ONTARIO. (Sans date). *Ambulatory Emergency External Cause 2011-2020*. Renseignements obtenus le 15 septembre 2022.
- <sup>xxxvi</sup> Gouvernement du Canada. (2018). *Feuille d'information – Fluoration de l'eau potable*. Consulté le 13 septembre 2022 : <https://www.canada.ca/fr/services/sante/publications/vie-saine/fluoration-feuille-information.html>.
- <sup>xxxvii</sup> Association dentaire canadienne. (Sans date). *Aperçu de la santé buccodentaire au Canada*. Consulté le 13 septembre 2022 : <https://www.cda-adc.ca/etatdelasantebuccodentaire/snap/>.
- <sup>xxxviii</sup> Doucet, B. (2019). *Canada is long overdue for universal dental care*. Canadian Dimension. Consulté le 13 septembre 2022 : <https://canadiandimension.com/articles/view/canada-is-long-overdue-for-universal-dental-care>.
- <sup>xxxix</sup> Gouvernement of Canada. (2018). *Feuille d'information – Fluoration de l'eau potable*. Consulté le 13 septembre 2022 : <https://www.canada.ca/fr/services/sante/publications/vie-saine/fluoration-feuille-information.html>.
- <sup>xl</sup> Association des municipalités de l'Ontario. (2022). *Strengthening Public Health in Ontario: Now and For the Future*. AMO's Submission to the Ministry of Health. [https://www.amo.on.ca/sites/default/files/assets/DOCUMENTS/Submissions/Strengthening\\_Public%20Health\\_in\\_Ontario\\_Now\\_and\\_for\\_the\\_Future\\_AMO\\_Submission\\_20220826\\_RPT.pdf?zs=TjKdL1&zl=9vGK2](https://www.amo.on.ca/sites/default/files/assets/DOCUMENTS/Submissions/Strengthening_Public%20Health_in_Ontario_Now_and_for_the_Future_AMO_Submission_20220826_RPT.pdf?zs=TjKdL1&zl=9vGK2).